



hostilités. Le Canada s'efforce également d'intégrer la protection des enfants à toute opération d'aide humanitaire et de maintien de la paix. En outre, le Canada appuie le représentant spécial des Nations Unies pour la protection des enfants dans les conflits armés ainsi que l'ONG « Coalition to Stop the Use of Child Soldiers ».

Lutte contre les drogues illicites

Le commerce et l'abus de drogues illicites menacent les populations, les communautés et les États à cause des coûts sociaux et médicaux qu'ils entraînent et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la stabilité des États, la bonne gestion des affaires publiques, le respect des droits de la personne et le développement.

Le Canada prend une part agissante à la lutte contre les drogues illicites. Il dirige un groupe de discussion hémisphérique qui examine la question des drogues et de la sécurité humaine dans les Amériques. Il préside aussi un comité de négociation au sein de l'Organisation des États américains sur un Mécanisme d'évaluation multilatéral sur les drogues. Le Canada participe également activement à plusieurs autres forums, notamment le groupe réunissant les chefs d'organismes nationaux de répression des toxicomanies, lequel travaille en collaboration avec des agences d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et des Antilles.

Crime organisé transnational

Le crime organisé représente une menace majeure à la sécurité humaine, puisqu'il est derrière le trafic d'étrangers, la traite des femmes et des enfants, le trafic d'armes à feu prohibées, la corruption et le blanchiment d'argent.

Le Canada fait partie du Groupe de Lyon chargé par le G-8 de coordonner les positions et de faciliter la négociation d'une Convention sur le crime organisé transnational et de ses protocoles, dont l'objet est de protéger les populations en adoptant des mesures pour dissuader les criminels et les poursuivre en justice. Le Canada est l'auteur d'un projet de protocole à la Convention portant sur le trafic des armes à feu qui fait actuellement l'objet de négociations.

Droits de la personne — opérations sur le terrain

Le Canada a joué un rôle prépondérant dans la création du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en 1993. Le bureau du Haut Commissariat est responsable en particulier des questions de droits de la personne à l'ONU. Le Canada s'assure également, lors des opérations de paix, de tenir compte des droits de la personne. En

outre, pour que le Canada soit prêt à déléguer rapidement, pour des missions sur le terrain, du personnel qualifié et professionnel, le gouvernement apporte son soutien à la Banque canadienne des ressources pour la démocratie et les droits de la personne (CANADEM), qui a dressé une liste de spécialistes des droits de la personne prêts à intervenir.

